

OTIF



**ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE POUR
LES TRANSPORTS INTERNATIONAUX FERROVIAIRES**

**ZWISCHENSTAATLICHE ORGANISATION FÜR DEN
INTERNATIONALEN EISENBAHNVERKEHR**

**INTERGOVERNMENTAL ORGANISATION FOR INTER-
NATIONAL CARRIAGE BY RAIL**

9^{ème} Assemblée générale (09.09.2009)

Les 9 et 10 septembre 2009, l'Assemblée générale de l'OTIF, organe de décision suprême de l'Organisation, se réunira pour sa 9^{ème} session. Celle-ci n'est convoquée que tous les trois ans. Outre les délibérations qui seront conduites à propos de modifications de la COTIF 1999, l'Assemblée générale devra statuer sur l'augmentation du budget requise pour renforcer le personnel du Secrétariat. Elle élira un nouveau Comité administratif, qui se compose d'un tiers des quarante-trois Etats membres et qui contrôle les travaux du Secrétariat entre les sessions de l'Assemblée générale. Elle élira également le Secrétaire général pour la période du 1^{er} octobre 2010 au 31 décembre 2012, et décidera de l'adhésion de la Communauté européenne.

Les délégations d'une quarantaine d'Etats membres sont attendues à la session. Le soir de la première journée, les participants seront conviés à une réception du Conseil fédéral au cours de laquelle Monsieur Moritz Leuenberger, Conseiller fédéral, interviendra.

Les résultats de cette session seront publiés, après sa clôture, sur ce site Web, sous la rubrique « News ».